

HELVETIA ASSURANCES S.A.

1, ROUTE DE ROUFFACH -
68025 COLMAR CEDEX
TEL. : 33 (0)3 89 20 83 50 – FAX : 33 (0)3 89 20 83 69

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **HELVETIA ASSURANCES S.A.**, attestons que,
SPIMELUX
19 ZI UM WOELLER
L-
4410 SOLEUVRE

a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité HELVETIA TRANSPORTEURS et LOGISTICIENS n° **92006849** pour la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**, couvrant ses activités de :

Organisateur et opérateur de transport : Commissionnaire de Transport, Transitaire

dans la limite des garanties et capitaux ci-après :

Section 1 - Responsabilité civile contractuelle à l'égard des clients

La couverture d'assurance fait l'objet d'une limite générale par sinistre, tous dommages confondus de :

1 000 000 €

dont

| | |
|--|-----------|
| - Dommages matériels à la marchandise confiée | 300 000 € |
| - Dommages matériels autre qu'à la marchandise confiée | 500 000 € |
| - Faute faisant échec aux limitations de responsabilités | 400 000 € |
| - Dommages immatériels | 100 000 € |

Sauf clauses particulières et/ou trafic spécifique :

- Transports sous température dirigée : 300 000 EUR
- Transports en citerne 300 000 EUR
- Masses indivisibles : 300 000 EUR
- Conteneurs, citernes et autres engins accessoires au transport : 25 000 EUR par unité confiée avec un maximum de 50 000 EUR par sinistre

Territorialité :

Monde entier sauf pays en guerre et/ou sous embargo onusien.

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant.

Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance au jour de sa délivrance.

Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.

Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnités. Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication de la nature du contrat d'assurance souscrit et de l'identité des véhicules désignés sur simple demande adressée à HELVETIA à l'adresse figurant en tête du présent document.

Fait à COLMAR CEDEX, le 21/12/2023.

HELVETIA ASSURANCES S.A.
Entreprise régie par le Code des assurances
S.A. au capital de 94 400 000 euros
Entièrement versé
339 489 379 RCS LE HAVRE
Siège social : 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE